



par GUY VERMÉE

## Des outils pour une démarche d'évaluation

Voici les points essentiels à évoquer lors de l'évaluation du dispositif, qui sera faite périodiquement, annuellement et à l'issue de la convention initiale. Avec tous les acteurs et partenaires engagés, selon leurs champs de compétences et d'intervention.

Expressément prévue dans les différents textes ministériels, l'évaluation des dispositifs adoptés (PEDT, expérimentations diverses...) fait partie intégrante de leur pilotage institutionnel. L'évaluation doit être triple : à l'issue de la convention initiale, annuellement et de façon continue tout au long de l'année, afin éventuellement d'orienter ou d'adapter les projets en cours. Elle doit être partenariale, par la coopération de tous les partenaires effectivement engagés (mairie, Éducation nationale, conseil général, préfecture, CAF, associations...) et dynamique, c'est-à-dire qu'elle doit aboutir à interroger l'impact des actions menées et leur efficacité réelle auprès des enfants (leur bien-être, leurs résultats scolaires) et de leurs familles. L'évaluation doit effectivement repartir des intentions initiales et tenir compte de la manière dont les actions ont été menées dans la durée.

### Sept points essentiels

Une démarche générale d'évaluation est composée de sept items :

- 1 - Retour sur le diagnostic initial : à quels problèmes voulions-nous répondre ? Quelles étaient les priorités ? Etc.

- 2 - Retour sur les objectifs généraux et spécifiques : quels changements étaient attendus ?
- 3 - Retour sur les activités qui avaient été prévues : qui était concerné (quel public) ? Pour faire quoi ? Comment ?
- 4 - Retour sur les ressources prévues : en termes de temps, de partenaires, de matériels, de financement...
- 5 - Analyse de la mise en œuvre des ressources prévues : ce qui a été effectivement mobilisé...
- 6 - Analyse de la mise en œuvre des activités prévues : ce qui a été proposé ? Par qui ? À qui ? Etc.
- 7 - Analyse des résultats obtenus : quels ont été les profits tirés par les bénéficiaires des actions développées ?

### PROPOSITION D'UNE DÉMARCHÉ D'ÉVALUATION

#### LES GRANDS AXES DE L'ÉVALUATION

##### La cohérence globale du dispositif

- cohérence avec les orientations contractuelles légales ;
- continuité éducative entre le projet d'école et les activités hors temps scolaire ;
- continuité entre les premier et second degrés au regard de l'articulation entre le temps scolaire et le temps non scolaire (enjeu pour les familles) ;
- continuité avec les structures de la petite enfance (crèches...).

##### La cohérence des actions des partenaires

- cohérence et efficacité des activités proposées durant les NAP ;

#### DES OUTILS POUR UNE DÉMARCHÉ D'ÉVALUATION

- leur dynamique collective ;
- leur adaptabilité dans une perspective d'amélioration.

##### Le contenu des activités proposées

- leur conformité à la réglementation (qualification des intervenants, taux d'encadrement...);
- leur conformité à la volonté partagée État-mairie-école (accessibilité des familles, politique tarifaire, modalités d'inscription, de communication...);
- leur réelle adaptation aux besoins recensés des enfants, des familles ;
- leur efficacité au regard de la lutte contre les inégalités et pour l'accès de tous aux loisirs éducatifs de qualité, aux arts, à la culture, aux activités sportives, aux technologies numériques et à la citoyenneté.

#### LES OUTILS DE L'ÉVALUATION

Tous les partenaires sont engagés dans la démarche d'évaluation et, à ce titre, évaluent (en tant qu'« experts » dans leur champ de compétences) et sont, à leur tour, évalués (en tant qu'acteurs).

Sont donc concernés : les enseignants, les animateurs, les intervenants, les parents d'élèves et les enfants.

Les outils possibles, élaborés en commun, sont : des questionnaires écrits, des questionnaires oraux, des entretiens individuels et collectifs, des enquêtes quantitatives, des enquêtes qualitatives, des grilles, des observations directes, des réunions de synthèse, les conseils et comités de pilotage institutionnels. ■

#### EXEMPLE D'UN SUIVI PUREMENT QUANTITATIF

Activités	Domaines	Jours/Heures	Périodes	Intervenants	Inscrits	Assiduité	Objectifs atteints ?
Occitan		Lundi 17 h	1, 2, 3	De l'école	8	87 %	
Tennis	EPS	Mardi 17 h	2	Club municipal	12	92 %	
TICE		Jedi 12 h	2 et 4	Enseignant	14	96 %	
Théâtre	MLF	Vendredi 17 h	année	Intervenant agréé	21	85 %	

EXEMPLE DE GRILLE D'ÉVALUATION

Domaines et axes d'observation	Items retenus	Prise en compte OUI / NON	Observations
<b>Modalités de la mise en œuvre et du suivi</b>	Mise à disposition de locaux et d'équipements Adéquation des locaux et des équipements Organisation rationnelle du temps Alternance temps calmes / temps actifs Existence d'un comité de pilotage Existence d'une instance coordinatrice		
<b>Engagement des partenariats</b>	Niveau d'implication des familles Gratuité des activités Organisation des déplacements des élèves Taux d'encadrement moyen Qualifications, compétences et moralité des intervenants Actions de formation envisagées pour les intervenants		
<b>Complémentarité et continuité éducatives avec les axes du projet d'école</b>	Partage des objectifs éducatifs Articulation avec le projet d'école Cohérence des indicateurs pédagogiques et éducatifs Activités artistiques et culturelles Activités physiques et sportives Ateliers scientifiques TICE Ateliers LVE Langues régionales Lecture / Écriture Histoire locale/Patrimoine Remédiation/Soutien Aide au travail personnel des élèves Autres (à préciser)		
<b>Effets observables sur les enfants</b>	Prise en compte des avis des enfants dans le choix des activités Accueil des publics spécifiques (handicaps, précocité...) Attention portée à la sécurité physique et affective des enfants Attention portée au bien-être des enfants Fatigabilité Prise en compte des compétences développées par les enfants Évolution du taux d'assiduité Évolution du taux de participation / inscription Effets sur le comportement des enfants Effets sur les résultats scolaires		



par FLORENT CONTASSOT

## L'enfant réellement au cœur du projet

*Les enfants doivent être associés à la mise en œuvre du dispositif et à son évaluation. Certains professionnels de l'éducation (animateurs, professeurs des écoles...) ont sur le terrain vraiment pris le temps de le faire. Exemple à Lugny, en Saône-et-Loire, avec le travail du Collectif pour l'éducation, la culture et les loisirs (CECL).*

Interroger les enfants, recueillir leurs avis sur ces nouveaux rythmes, leur laisser choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer et les inviter à concevoir, totalement ou en partie, le programme d'activités... apparaît comme une évidence à tous les professionnels de l'éducation.

En vérité, sur le terrain, les contraintes et les urgences ne laissent que très rarement place aux enfants pendant la mise en application du dispositif. Ce qui est, soyons honnêtes, contraire aux fondements de l'éducation populaire. Et on ne peut pas dire qu'un dispositif a été pensé pour le bien-être des enfants sans avoir pris le temps d'interroger les premiers intéressés.

Heureusement, des équipes éducatives ont intégré cette donnée dans leur démarche et au processus d'évaluation : les enfants sont libres d'y choisir leurs activités, contribuent à la programmation... et peuvent donner leur avis sur ce qui leur est proposé.

Direction Lugny, une commune située en Saône-et-Loire, où le Collectif pour l'éducation, la culture et les loisirs (CECL) a été chargé durant l'année 2013-2014 de préparer le dispositif local et de mener une démarche de concertation.